



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



MORSH
NORMANDIE - CAEN
Maison de la Recherche
en Sciences Humaines
CNRS - UNIVERSITÉ DE CAEN

Séminaire “Sociétés et espaces ruraux” (31^{ème} année) Séance du 1^{er} Octobre 2024

Compte rendu réalisé par Camille LEMATELOT, Léandro LOMETTI et Marie TERRIER (Master 1
GAED - parcours Territoires en transition)

Séance 1 : *Travail, robots et agriculture : entre promesse de révolution et renouvellement du productivisme*

Théo MARTIN, docteur en géographie, post-doctorant INRAE Montpellier (UMR innovation / UMR territoire / CCRI Université de Gloucestershire)

La conférence assurée par Théo Martin aborde les résultats des recherches réalisées lors de sa thèse de doctorat en géographie soutenue en octobre 2023 (*Les sentinelles de l'Étable. Robotisation de la traite et nouvelle division du travail dans l'élevage laitier français*, sous la direction de Pierre Gasselin et Lucette Laurens). Sa thèse analyse la place des robots en agriculture en s'interrogeant sur leur incidence potentielle en tant que révolution mécanique ou simple prolongement du productivisme.

Théo Martin débute son intervention en retraçant l'histoire de l'apparition des robots dans l'industrie et leur arrivée progressive au sein du secteur agricole. Dès les années 1960, les robots ont transformé l'industrie automobile. Ce mouvement de robotisation est venu alimenter l'imaginaire d'un futur où ils libéreraient les humains du travail, mais avec la crainte d'une disparition massive de certains emplois.

L'agriculture, pendant longtemps, n'a pas été concernée par ces transformations. Il aura fallu attendre les années 1980, pour que des programmes de coopération pour la recherche en robotique agricole émergent. Ces projets avaient pour ambition d'automatiser certaines tâches agricoles comme la traite des vaches ou encore la récolte des fruits. L'arrivée de robots cueilleurs était par ailleurs une idée très enthousiasmante puisque les coûts de production associés à ce secteur sont en grande partie caractérisés par l'augmentation saisonnière de la main d'œuvre. Néanmoins, l'agriculture se déroulant au sein d'environnements beaucoup plus imprévisibles et hostiles que les usines, la plupart des projets ont échoué.

La seconde partie de la conférence a été consacrée à la robotisation de la traite. Théo Martin a mis en avant des études qui prédisaient la disparition massive d'emplois en raison de l'émergence de cette dernière. Cependant, il a su démontrer que la réalité est plus nuancée. L'autonomisation de la traite ne supprime pas nécessairement des emplois, elle peut en créer de nouveaux, en particulier dans la gestion et la maintenance des machines. En effet, la mécanisation de cette tâche a permis aux agriculteurs d'organiser leur travail différemment, avec plus de flexibilité et de souplesse. Le développement de ce robot de traite rend le métier plus attractif, puisque cette nouvelle organisation temporelle du travail permet d'accomplir des tâches que les agriculteurs n'avaient pas le temps de réaliser auparavant. Ce dernier est une innovation qui permet également à l'exploitant de contrôler le flux de la traite à distance à l'aide d'une application, faisant émerger une forme de télétravail agricole. Par ailleurs, en raison de cette innovation technique, les agriculteurs et les techniciens entretiennent une nouvelle relation professionnelle dans le but de maintenir une récolte de lait continue.

Dans cette dynamique productiviste, on assiste à une nouvelle organisation spatiale du travail, avec l'émergence de bassins de maintenance.

Lorsqu'un exploitant s'équipe d'un robot, il est fréquent que les éleveurs aux alentours s'équipent également. De cette façon, la robotisation de la traite dans certaines régions françaises a permis d'alimenter certaines formes de coopération locale entre les éleveurs. En effet, Théo Martin nous explique assez simplement que deux exploitants qui sont équipés de façon similaire seront plus à même de s'entraider, notamment dans le cas de pannes ou de difficultés liées à l'utilisation du matériel. Ce dernier a notamment pris l'exemple de la création de groupes de discussions entre des exploitants locaux sur les réseaux sociaux. Tout ceci participe à une concentration des exploitations robotisées par bassin de maintenance, une dynamique encouragée et provoquée en partie par les entreprises spécialisées dans l'installation et l'entretien des robots de traite.

En guise de conclusion, Théo Martin a insisté sur le fait que l'automatisation en agriculture ne se résume pas seulement à un simple remplacement de l'humain, mais traduit une réorganisation profonde du travail. Cela n'a pas pour autant participé à une diminution de la durée de travail, au contraire, cela a même conduit dans certains cas à une légère augmentation. Dans ce cadre, l'objectif n'est pas de diminuer la charge ou la durée de travail, mais de produire davantage.

A la suite de sa présentation, Théo Martin a répondu à des questions posées par le public.

Peut-on établir une comparaison entre bassins de production et bassins de maintenance ? Les travaux de Théo Martin font en effet écho aux bassins de production : les coûts de collecte sont comparables aux coûts de maintenance.

Comment les fermiers labellisés en Agriculture Biologique se positionnent-ils face au robot de traite ? Au sein de la population étudiée, les éleveurs biologiques ne sont pas écartés. Pour autant, l'autonomisation de la traite dans le cadre d'une agriculture de pâturage nécessite de posséder un ensemble d'un seul tenant proche du siège de l'exploitation. Cela met notamment en évidence des inégalités foncières.

Y a-t-il eu une résistance syndicale à la robotisation de traite ? A titre d'exemple, le cahier des charges de la zone AOP Reblochon interdit la robotisation, ce que contestent des producteurs. La Confédération Paysanne défend une position claire : "des agriculteur.ices, pas des robots". A l'inverse, un syndicat des éleveurs robotisés a été créé.

Quel rapport à l'animal introduit le robot de traite ? Bien que la perspective du rapport à l'animal soit surveillée, Théo Martin a observé un "rapport métrique" aux animaux avec notamment une intensification des critères de sélection. En outre, est-ce la machine qui s'adapte aux animaux ou l'inverse ? L'arrivée du robot de traite réduit à néant l'utilisation de la salle de traite, puisque les deux ne sont pas compatibles.

Y a-t-il un lien entre la présence du robot de traite et le méthaniseur ? Théo Martin a observé des liens indéniables entre la méthanisation et la robotisation de la traite. Certains exploitants équipés d'un robot et d'un méthaniseur de façon simultanée expliquent maintenir une production laitière en partie "pour le méthaniseur", autrement dit pour une production énergétique. On observe également des similitudes spatiales, en effet, la répartition de la méthanisation se superpose relativement bien à celle de la robotisation de la traite.